

Manifeste des Ami.es de la forêt de Rohanne

Nous avons participé de près ou de loin à la lutte contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour la conservation du bocage et de la forêt de Rohanne. Nous avons un attachement fort à ce qui compose ce territoire, à ce qui s'est créé et développé sur la ZAD, et à l'usage de la forêt de Rohanne en particulier. Parce que nous l'avons parcourue, observée, défendue, parce que nous y avons participé à des chantiers, parce que nous y avons appris des choses, parce que nous nous sommes inquiété.es pour elle, et parce que nous continuerons à le faire, c'est sensiblement un peu « notre » forêt aussi, même si nous n'habitons pas toutes le département.

Pour ces raisons historiques et sensibles, nous avons à cœur que ce soit Abrakadaboïs, association issue du mouvement anti-aéroport, qui soit responsable des usages de la forêt de Rohanne par une forme de délégation du propriétaire, le Conseil Départemental, en lien avec l'ONF. Ou par le biais du rachat de la forêt de Rohanne par le fonds de dotation « La Terre en commun » créé par le mouvement anti-aéroport.

En effet nous partageons pleinement l'esprit, les objectifs et les pratiques portées par Abrakadaboïs,

Tout d'abord, la manière de « travailler » la forêt dans le respect du vivant correspond à notre vision du projet du vivre ensemble dans une zone environnementale habitée. Ensuite, l'objectif de l'accès aux ressources en bois, pour une utilisation locale, tout en prenant en compte la multiplicité des usages de la forêt, humains et non humains, s'inscrit dans les modes de vie et de travail les plus autonomes possibles. Enfin, le choix d'une sylviculture douce, c'est-à-dire d'une gestion irrégulière pied à pied et de pratiques cohérentes comme le débuscage non mécanisé, la conservation de zones de non-exploitation, la diversification des essences..., en font une activité écologiquement durable.

Les interventions actuelles d'Abrakadaboïs, présentent des spécificités qu'il nous semble crucial de pérenniser :

- un ensemble d'activités portées par des habitantes et habitants du bocage, qui fréquentent cette forêt au quotidien et qui, comme nous, y sont sensiblement attachés ;
- une « forêt école », où tous les apprentissages collectifs mélangent apprenants et professionnels, et sont supports de formation, de l'observation et de la gestion sylvicole aux chantiers de bûcheronnage et de débardage ;
- une « prise » sur la forêt, en particulier sur les opérations de martelage, où sont mobilisées sur chaque arbre toute l'observation, toutes les connaissances et tous les objectifs de gestion, qui sont le cœur du métier de forestier.
- une filière ultra-courte de l'arbre à la poutre, permettant une appréhension globale des enjeux nécessaire à une économie forestière paysanne ;
- une ouverture permanente sur l'extérieur, en lien avec nombre d'autres acteurs locaux ou non tout en pratiquant une hospitalité non strictement marchande ;
- un « faire » comme réponse aux enjeux climatiques et sociétaux dans un contexte de prise de conscience plus forte et plus généralisée que jamais concernant l'état du monde.

Pour toutes ces raisons, si le rachat de la forêt de Rohanne par le mouvement anti-aéroport n'est pas possible, nous soutenons la démarche d'Abrakadaboïs pour obtenir du Conseil Départemental un cadre juridique approprié qui permette de maintenir ces particularités uniques en France, et ceci sur le long terme pour correspondre au « temps forestier », tout en respectant la place légale de l'ONF, et celle du propriétaire.

Nous continuerons de porter, sur le long terme, une grande attention à la forêt de Rohanne comme un élément essentiel du bocage de la ZAD.

Les Ami.e.s de la forêt de Rohanne
Le 21 août 2020.

Contact : lesamiesdelaforetderohanne@riseup.net